



*Le Président du Comité de Circonscription
Maire des Saintes Maries de la Mer
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Ancien Député des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf : CP/ MEL/2010/MV/190

Arles, le 30 août 2010

Communiqué de presse sur les propos scandaleux de Michel VAUZELLE **Plainte de Monsieur Maurad GOUAL**

Il existe une polémique médiatique sur la politique gouvernementale à l'égard des roms.

Et comme à chaque polémique, Monsieur Vauzelle ne manque pas de tenir des propos scandaleux.

Lors d'une cérémonie à la mémoire des gitans internés au camp de Saliers durant la seconde guerre mondiale, **le député d'Arles a dit, entre-autre: «...faire un parallèle avec la déportation n'est pas exagéré...» en faisant référence aux récentes expulsions de roms.**

C'est scandaleux qu'un élu de la République puisse tenir de tels propos, sans qu'il n'y ait aucune réaction, que ce soit des médias ou d'associations.

Car je tiens à le rappeler, la France d'aujourd'hui n'est pas celle de Vichy et de ses pratiques. La politique de sécurité du Gouvernement s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire. Les tribunaux peuvent censurer l'action gouvernementale si celle-ci est illégale ou inconstitutionnelle.

Michel Vauzelle surfe sur les vagues médiatiques : en avril dernier, lors du mitraillage de la mosquée d'Istres, il était « fier d'être président d'une région musulmane ».

Jeudi dernier il était le « frère des gitans »... demain ce sera le frère d'une autre communauté ou bien le président d'une grande région d'une quelconque confession.

Qui rappellera à Michel Vauzelle qu'il est député et représentant de la Nation??

En France, en Provence, dans sa circonscription il n'y a que des français que l'on doit considérer sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Député socialiste d'Arles, qu'elles sont ses actions, ses propositions pour la sécurité des français qui habitent la circonscription?

Député socialiste d'Arles, qu'elles sont ses actions, ses propositions pour que les gens du voyage, sans distinction, puisse stationner décemment sur cette Ville ?? Il a été Maire d'Arles.... et la loi date de 1990 et il n'a jamais rien fait, si ce n'est accuser l'État alors que les crédits sont disponibles.

Député d'Arles, qu'à t-il fait à l'Assemblée pour défendre les contribuables de la circonscription, face aux agissements d'une Région mise en cause dans le versement de 700 000€ de fonds publics à des associations fictives, alors même qu'il demande la démission d'Éric WOERTH pour les 50 000€ soit disant versés par la milliardaire BETTENCOURT?

Mais que Michel VAUZELLE arrête !!!

UMP
LE MOUVEMENT POPULAIRE
16ème Circonscription
Bouches du Rhône

Nous avons là un élu de la République aux propos détestables qui fait de la démagogie et qui oppose, dans ces fréquentes distinctions, les français entre eux.

Michel VAUZELLE n'a pas le monopole de la morale républicaine.

Le communiqué de presse que j'ai diffusé vendredi dernier reprend ce que je viens de dire et a été diffusé après l'hommage rendu à Saliers.

Si un jeune élu marseillais, que je n'ai jamais rencontré, a des difficultés avec une phrase de ce communiqué, je l'invite à le lire en intégralité.

Je suis convaincu que son souhait de se porter partie civile est avant tout un moyen pour lui de se faire de la publicité, ce qui est regrettable.

Il tient néanmoins sur certains réseaux sociaux des propos injurieux à mon égard, et j'en prends note.



Roland CHASSAIN
Délégué de la 16^{ème} circonscription
des Bouches du Rhône

